



Les cigarettes électroniques au Canada

Les gouvernements doivent réglementer l'usage des cigarettes électroniques pour protéger la population des effets néfastes possibles de ces dispositifs, ainsi que pour effectuer davantage de recherche en vue de mieux en comprendre les tendances d'utilisation, l'aspect sécuritaire et le rôle bénéfique pour cesser de fumer.

Problème :

Lancés pour la première fois en 2004, les systèmes d'administration de nicotine électroniques, ou dispositifs de vapotage, plus communément appelés « cigarettes électroniques », sont des produits relativement nouveaux. L'utilisation de ce type de cigarettes croît en popularité, ce qui occasionne un important débat chez les partisans de la santé publique et dans les médias. Comme avec la plupart des nouveaux produits sans réglementation, les gens veulent en savoir davantage sur les implications de ceux-ci, notamment leurs effets néfastes et leurs bienfaits pour la santé. La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (Cœur + AVC) croit que la population est en droit d'obtenir des renseignements précis afin de prendre des décisions éclairées, ainsi que de connaître les politiques gouvernementales qui peuvent les protéger contre les préjudices possibles et maximiser les bienfaits potentiels en lien avec la cigarette électronique au pays.

Quelques faits :

- Les cigarettes électroniques sont des dispositifs de vapotage alimentés par piles, qui imitent les cigarettes traditionnelles, et qui utilisent un processus d'inhalation et un procédé thermique pour rejeter sous forme de vapeur le fluide interne. La composition des solutions liquides varie, mais elle comprend généralement du propylène glycol ou de la glycérine végétale, qui peut être mélangé à d'autres ingrédients ou arômes.
- Les cigarettes électroniques peuvent contenir ou non de la nicotine. Quoique celles avec de la nicotine ne sont pas fabriquées, vendues ni importées légalement au Canada, elles y sont tout de même facilement offertes.



- Même si les premières études ont démontré que les cigarettes électroniques contenant de la nicotine pourraient avoir certains effets bénéfiques lorsqu'elles sont utilisées comme moyen pour cesser de fumer, de nouveaux travaux de recherche ne sont pas concluants à cet égard, et l'ensemble des données probantes évolue rapidement^{1,2}.
- Ce produit, qui ne fait pas l'objet d'une réglementation, engendre des inquiétudes puisque les effets à long terme de l'inhalation de propylène ou de glycérine végétale sur la santé ainsi que les effets de l'exposition à la fumée secondaire restent inconnus.
- Les produits non réglementés donnent aussi la possibilité aux fabricants de cigarettes électroniques d'établir leurs propres normes de fabrication, de commercialisation et d'étiquetage. Cette pratique a donné lieu à des normes inégales d'un produit à l'autre ainsi qu'à l'augmentation de la publicité à l'extérieur, en magasin et dans les médias sociaux^{3,4}.
- Les signalements d'empoisonnement d'enfants à la suite de la consommation ainsi que de l'exposition accidentelles à des liquides pour cigarette électronique sont à la hausse et préoccupent les experts en santé publique⁵. Quelques cas de brûlures chez des utilisateurs de cigarette électronique en raison de dispositifs qui explosent ont également été recensés.
- Des données probantes indiquent que l'utilisation de la nicotine, particulièrement chez les jeunes et les adolescents, peut endommager le cerveau en plein développement^{6,7}.
- La possibilité que la cigarette électronique mène au tabagisme et à la dépendance à la nicotine inquiète les chercheurs et les experts en santé publique⁸.
- La commercialisation et la promotion des cigarettes électroniques sont abondantes. On cible souvent les jeunes en créant des saveurs alléchantes de bonbons ou de fruits. De plus, l'industrie de la cigarette électronique a poussé encore plus loin ses tactiques de commercialisation afin de promouvoir un mode de vie favorisant son utilisation, en partie en la présentant comme un moyen pour les fumeurs d'exercer leur liberté de vapoter là où ils en ont envie et au moment qui leur plaît.
- Les experts en santé publique sont préoccupés par de nouvelles études qui indiquent que les cigarettes électroniques pourraient renormaliser le tabagisme et miner les efforts de lutte contre le tabac et de désaccoutumance⁹.
- Les cigarettes électroniques sont attrayantes pour les jeunes. Une étude canadienne a permis de démontrer que 18 % des élèves du secondaire qui sont non-fumeurs ont essayé la cigarette électronique, et que 31 % veulent faire de même¹⁰. Des études révèlent aussi que de plus en plus d'adolescents utilisent les cigarettes électroniques, car ils trouvent qu'elles donnent un air décontracté ou sympathique¹¹.
- De nombreuses juridictions canadiennes et internationales s'attaquent à l'utilisation de la cigarette électronique sur la place publique afin de préserver les progrès réalisés en matière de lutte antitabac et de soutenir les initiatives sur la pureté de l'air.

Contexte :

Aperçu

Les cigarettes électroniques sont des dispositifs alimentés par piles, imitant les cigarettes traditionnelles et utilisant un processus d'inhalation pour rejeter le fluide interne sous forme de vapeur. C'est ce qu'on appelle le « vapotage ». Ces produits non combustibles ne comportent habituellement pas de tabac. La composition des solutions liquides qu'ils contiennent varie, mais on y retrouve généralement du propylène glycol ou de la glycérine végétale, qui peuvent être mélangés à d'autres ingrédients ou arômes.

Statut juridique au Canada

Les cigarettes électroniques sont offertes avec ou sans nicotine. Cependant, celles contenant de la nicotine ne peuvent pas être fabriquées, vendues ni importées légalement au Canada. De plus, les allégations sur la santé relativement aux produits de cigarette électronique vendus au Canada sont interdites. La *Loi sur les aliments et drogues* du Canada exige que l'approbation des produits soit octroyée par Santé Canada pour tous produits contenant de la nicotine pouvant être utilisés au pays ou pour tous produits faisant des allégations sur la santé et, jusqu'à maintenant, aucune entreprise n'a reçu cette approbation. Cependant, les cigarettes électroniques contenant de la nicotine et les liquides à vapoter contenant de la nicotine liquide sont souvent offerts en ligne ou dans des magasins de détail au Canada¹².

Exigences de sécurité et risques pour la santé

Il n'existe aucune exigence de sécurité formelle en ce qui a trait au développement des produits de cigarette électronique, à la divulgation des ingrédients, à l'information relative aux taux et seuils de nicotine, et aux risques d'utilisation. De plus, les concentrations de nicotine varient d'un liquide à l'autre pour cigarette électronique¹³. Dans certains cas, des essais ont révélé que des produits de cigarette électronique étiquetés comme ne contenant pas de nicotine en contenaient malgré tout¹⁴. Puisque les cigarettes électroniques sont des produits relativement nouveaux, il y a très peu d'études qui attestent des effets à long terme sur la santé de l'inhalation de propylène glycol ou d'autres ingrédients contenus dans ce type de cigarettes ainsi que des conséquences de l'exposition passive sur la santé. Les connaissances sur les effets à long terme de la dépendance à la nicotine dans les cigarettes électroniques sont aussi limitées. Cependant, la nicotine est classée comme un poison.

Il existe une quantité suffisante de données probantes indiquant que l'utilisation à long terme des cigarettes électroniques est susceptible de poser des risques directs pour la santé des usagers,





bien que le niveau de ces risques soit inconnu à l'heure actuelle¹⁵. Toutefois, les risques associés à ces produits sont probablement moins élevés que ceux associés au tabac combustible. Pour ce qui est de la réduction des effets nocifs, certains croient que les cigarettes électroniques constituent une solution de rechange plus sûre que les cigarettes traditionnelles, puisque les utilisateurs satisfont leur envie et leur dépendance pour la nicotine sans les conséquences néfastes du tabac combustible.

Les experts s'accordent sur le fait que cesser de fumer à long terme, contrairement à la diminution du nombre de cigarettes fumées chaque jour, est la façon la plus efficace de réduire le risque de maladies et de mort prématurée¹⁶. Récemment, certains organismes du secteur de la santé se sont dits d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les cigarettes électroniques sont 95 % plus sûres que les cigarettes ». Cette déclaration n'est pas justifiée par des données probantes éclairées, et les auteurs de l'étude ont déclaré des conflits d'intérêts en raison de partenariats passés avec des distributeurs de l'industrie de la cigarette électronique^{17,18}. De plus, ce calcul du « 95 % » est fondé sur les opinions subjectives d'un groupe restreint de personnes, ce qui fait que l'étude est biaisée. Il est nécessaire qu'un plus grand nombre de travaux de recherche soit effectué sur les effets des cigarettes électroniques sur la santé comparativement aux effets des produits du tabac combustible.

Cigarettes électroniques comme moyen potentiel pour cesser de fumer

Il existe une quantité suffisante de données probantes pour indiquer que la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) par la peau et par la bouche (le timbre et la gomme) est efficace pour aider les fumeurs à cesser de fumer. La TRN par la vapeur pourrait s'avérer plus efficace, car cette voie d'administration de la nicotine est plus efficace que le timbre et la gomme, et qu'elle imite les cigarettes traditionnelles¹⁹. Les premières études sur le sujet ont permis de démontrer que de nombreux fumeurs utilisent les cigarettes électroniques pour cesser de fumer et qu'ils ont affirmé que celles-ci constituaient un moyen utile d'abandonner le tabagisme; toutefois, son efficacité comme outil de cessation à l'échelon de la population demeure inconnue.

Les résultats des travaux de recherche sur l'utilisation des cigarettes électroniques comme moyen utile pour arrêter de

fumer sont partagés. Ce manque de consensus est en partie attribuable à l'évolution rapide de la technologie des cigarettes électroniques et au manque de normalisation entre les produits de cigarette électronique étudiés, ce qui rend complexe la comparaison des résultats d'études différentes.

Même si certaines études démontrent que les cigarettes électroniques sont utiles pour les tentatives d'arrêt tabagique, d'autres révèlent que les fumeurs ne sont pas satisfaits des nouveaux dispositifs et qu'ils recommencent à fumer du tabac ou continuent à utiliser les cigarettes à la fois électroniques et traditionnelles²⁰. Une récente revue des études révèle que les cigarettes électroniques peuvent réduire de 28 % la probabilité qu'une personne cesse de fumer des produits du tabac combustible²¹.

Double usage

Le double usage du tabac combustible et des cigarettes électroniques est un sujet préoccupant au Canada, car il s'agit du profil d'utilisation des cigarettes électroniques le plus courant chez les fumeurs. Ces derniers peuvent utiliser la cigarette électronique pour diverses raisons. Alors que certains y ont recours pour cesser de fumer, d'autres l'utilisent pour remplacer les cigarettes traditionnelles dans les endroits où il est interdit de fumer, ce qui a pour effet de renforcer leurs habitudes en matière de tabagisme.

Vente et commercialisation des cigarettes électroniques

Au Canada, il est illégal d'affirmer qu'un produit de cigarette électronique peut contribuer à l'arrêt tabagique ou de suggérer qu'il s'agit d'une solution de rechange plus sûre que la cigarette traditionnelle contenant du tabac. Toutefois, la commercialisation axée sur le mode de vie est fréquente sur Internet et les médias sociaux, et présente souvent des fumeurs heureux et élégants qui regagnent leur droit de fumer dans des lieux publics. Ce genre de publicité dépeint les cigarettes électroniques comme un produit socialement acceptable exempt de condamnation et de culpabilité. Ce constat est préoccupant puisqu'en fait, elles sont commercialisées de façon à porter atteinte à la lutte actuelle visant à changer les normes sociales relatives à l'utilisation du tabac, en plus de miner le progrès concernant le contrôle du tabac. Il n'est pas rare de voir des célébrités vanter les mérites de la cigarette électronique. En plus, il arrive fréquemment qu'elles en fument dans des émissions de divertissement, ce qui constitue, indirectement, une forme d'approbation. L'ampleur croissante de la mondialisation et des médias numériques signifie que la population peut être exposée à de la publicité sur les cigarettes électroniques provenant des pays où la réglementation est incomplète, voire inexistante.



Les ventes de cigarettes électroniques augmentent rapidement au Canada et dans le monde entier^{22,23}. Les ventes mondiales de cigarettes électroniques ont atteint six milliards de dollars en 2014, alors que plus d'un milliard d'arômes de liquide à vapoter et plus de 460 marques se trouvent sur le marché²⁴. Cela a incité un nombre de plus en plus élevé de fabricants de tabac à acheter des entreprises de cigarettes électroniques ou à produire leurs propres marques de cigarettes électroniques. L'usage précis est difficile à évaluer puisque la cigarette électronique ne fait partie des outils de surveillance de la santé que depuis très récemment.

Jeunes et cigarette électronique

Des études sur les effets de la publicité destinée aux jeunes ont révélé que ceux exposés à des annonces de cigarette électronique sont plus susceptibles d'essayer le produit, en particulier lorsque des arômes sont offerts^{25, 26}. La commercialisation et la promotion ciblent les jeunes aussi par la création d'arômes alléchants comme punch aux fruits, gomme balloune et chocolat ainsi que par des emballages colorés et attrayants.

Diverses études ont démontré que les utilisateurs proviennent de différents groupes, notamment des enfants et des jeunes, des fumeurs actuels ainsi que des non-fumeurs. Dans le cadre d'une étude internationale, on a estimé que 3 % des adultes canadiens étaient des utilisateurs fréquents de la cigarette électronique et que 8 % l'avaient essayée²⁷. L'essai des cigarettes électroniques est très élevé chez les jeunes et inquiète beaucoup. Une enquête canadienne portant sur l'utilisation de la cigarette électronique chez ces derniers et les jeunes adultes a permis de démontrer que 16 % des jeunes adultes avaient utilisé ce type de cigarettes par le passé et que 6 % l'utilisaient à ce jour²⁸. Selon une étude similaire, au Québec, 18 % des élèves du secondaire qui sont non-fumeurs avaient essayé la cigarette électronique et 31 % y étaient intéressés. 7 Une étude menée en Ontario a révélé que 22 % des jeunes de la 7^e à la 12^e année (l'équivalent du secondaire) sondés avaient essayé la cigarette électronique en 2015²⁹. Des études américaines ont donné des résultats similaires, indiquant que des non-fumeurs essayent les cigarettes électroniques.

Inquiétudes face à la renormalisation

Les cigarettes électroniques pourraient aussi entraîner une hausse de la consommation de tabac en élargissant le marché de la nicotine ciblant les jeunes et en normalisant de nouveau le tabagisme. On craint que les personnes qui ne fument pas la cigarette traditionnelle, mais qui ont commencé à fumer la cigarette électronique contenant de la nicotine, puissent un jour développer une dépendance à vie à cette substance. Dans un tel cas de figure, les cigarettes électroniques pourraient servir de porte d'entrée à la dépendance à la nicotine et à l'utilisation du tabac. Des études menées aux États-Unis laissent croire que l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes est associée à la consommation de produits du tabac combustible à un âge ultérieur^{30,31,32}. De plus, les anciens fumeurs qui utilisent les cigarettes électroniques s'habituent à l'absorption de nicotine et à l'acte en tant que tel, et se remettent à fumer des cigarettes traditionnelles par la suite.

Résumé

Même si de nombreuses personnes du milieu de la santé publique reconnaissent les avantages possibles de la cigarette électronique pour cesser de fumer et réduire les effets nocifs de la cigarette, on s'inquiète toujours de l'innocuité à long terme du produit et du rôle possible de celui-ci dans la création d'une nouvelle génération de fumeurs de tabac et d'utilisateurs de produits contenant de la nicotine. La crainte que les cigarettes électroniques engendrent une renormalisation du tabagisme augmente sans cesse. De plus, celles contenant de la nicotine pourraient promouvoir le double usage, maintenir la dépendance à la nicotine au lieu d'amener à une cessation complète, et saboter les efforts de contrôle du tabac. L'utilisation des cigarettes électroniques dans les lieux publics risque de renormaliser le tabagisme et de servir en quelque sorte de publicité et promotion des produits. Afin de maintenir les efforts de contrôle du tabac et compte tenu des nombreuses zones d'ombre entourant les cigarettes électroniques, l'encadrement réglementaire de ces produits est de plus en plus réclamé, au pays comme dans le reste du monde. À l'échelle mondiale, les gouvernements municipaux, régionaux et nationaux étudient et mettent en œuvre différentes stratégies pour encadrer les cigarettes électroniques – avec ou sans nicotine – comme les produits du tabac. Les politiques élaborées sont notamment :

- Des interdictions complètes : au Brésil, au Panama, en Australie, au Karnataka (Inde) et en Israël, entre autres.
- Des interdictions dans les lieux publics : à Vancouver (C.-B.), à Red Deer (Alb.), à Hantsport (N.-É.), à Innisfil (Ont.), à Toronto (Ont.), à Calgary, (Alb.), à Saskatoon (Sask.), au New Jersey, au Dakota du Nord, en Utah, à Boston, à Chicago, à Indianapolis, à Los Angeles, en Nouvelle-Écosse et à New York, entre autres.
- Des restrictions relatives à l'âge nécessaire pour s'en procurer : en Californie, à Hawaï, dans l'Idaho, au New Jersey, à New York, au Tennessee, en Utah, en France, aux Pays-Bas, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, au Québec et au Royaume-Uni, parmi beaucoup d'autres.
- Le traitement des produits de la cigarette électronique comme des produits du tabac : en Californie, au Vermont, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Colombie-Britannique et au Québec, entre autres.
- Des restrictions concernant la commercialisation et la promotion : au Québec, entre autres.



Solutions Canadiennes :

Cœur + AVC recommande aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'adopter immédiatement les politiques qui suivent relativement à toutes les cigarettes électroniques, le cas échéant selon la juridiction :

- **Interdire l'utilisation de cigarettes électroniques dans les lieux publics** et les lieux de travail, là où le tabagisme est interdit par la loi.
- **Interdire la vente de cigarettes électroniques là où la vente de tabac est prohibée.**
- **Interdire la vente de cigarettes électroniques aux mineurs** (18 ou 19 ans, selon l'âge minimum requis pour acheter du tabac dans la province) en plus d'interdire l'utilisation de cigarettes électroniques dans les écoles primaires et secondaires.
- **Interdire la vente de liquides à vapoter à arôme alléchant pour les jeunes et les adolescents**, comme ceux à la gomme balloune et aux bonbons.
- **Interdire les emballages colorés et trompeurs** des cigarettes électroniques et des liquides à vapoter aromatisés.
- **Instaurer une réglementation claire relativement à la publicité et à la promotion des cigarettes électroniques**, notamment en interdisant le marketing présentant des vedettes et axé sur le mode de vie, les allégations sur la santé non confirmées, la promotion au détail (comme l'étalage au comptoir de la courtoisie, les dépliants et les brochures, les étalages dans les points de vente), le ciblage des jeunes, et le comarquage des cigarettes électroniques et des cigarettes traditionnelles.
- **Réglementer le produit** pour réduire au minimum les additifs toxiques dans les liquides à vapoter, restreindre les arômes alléchants pour les jeunes et exiger que les cigarettes électroniques soient visuellement distinctes des cigarettes traditionnelles. Ce dernier point est important si l'on souhaite prévenir la renormalisation et la confusion avec les cigarettes traditionnelles chez les jeunes. En outre, les cigarettes électroniques ne doivent pas comporter de filtre ni de pointe lumineuse ou être de la même couleur, forme ou dimension que les cigarettes traditionnelles. Il est également important d'établir des normes relatives à la conception de ces produits et de ses composants afin de réduire au minimum les risques pour les utilisateurs. **Si Santé Canada venait à approuver l'utilisation de la cigarette électronique avec nicotine, il devrait y avoir un cadre réglementaire** pour que l'approbation des produits se fasse au cas par cas, pour que des réglementations soient mises en place pour la normalisation des produits et pour que des exigences relatives à l'étiquetage soient élaborées.
- **Allouer des fonds à la recherche** pour permettre une meilleure compréhension de l'usage, des effets bénéfiques possibles de la cigarette électronique utilisée comme dispositif pour cesser de fumer, ainsi que des risques potentiels, notamment l'innocuité, la porte d'entrée à la dépendance et la renormalisation. Par ailleurs, les statistiques sur la cigarette électronique devraient faire l'objet d'un suivi en étant compilées à l'échelle nationale.

CONCLUSION :

Compte tenu du risque éventuel :

- de renormalisation, l'utilisation de la cigarette électronique dans les lieux publics doit être interdite.
- d'une porte d'entrée à la dépendance, la vente de cigarettes électroniques devrait être interdite dans les endroits où la vente de tabac est prohibée, et la promotion devrait être strictement réglementée.
- de problèmes pour la santé, un cadre réglementaire doit être créé et appliqué.
- de double usage, un cadre réglementaire doit être créé et appliqué.
- d'incitation à la consommation chez les jeunes, la vente aux mineurs devrait être interdite. Les arômes des liquides pour vapoter qui sont alléchants pour les jeunes devraient être interdits, et la publicité et la promotion devraient être strictement réglementées.

Il est nécessaire d'obtenir davantage d'information sur les possibles avantages des cigarettes électroniques pour cesser de fumer. Cœur + AVC apprécie la réglementation adoptée par divers gouvernements provinciaux et administrations municipales, tout comme l'engagement du fédéral à créer un cadre réglementaire pour les cigarettes électroniques, car il est impératif que les autorités agissent rapidement pour réglementer toutes les cigarettes électroniques et demander des études approfondies.



Références

- 1 Grana, R. et coll. E-Cigarettes: A Scientific Review. *Circulation*. 2014; 129:1972-1986.
- 2 Tobacco Control. Mai 2014, vol. 23, suppl. 2.
- 3 Buettner-Schmidt K, Miller DR, Balasubramanian N. Electronic Cigarette Refill Liquids: Child-Resistant Packaging, Nicotine Content, and Sales to Minors. *Journal of pediatric nursing*. 12 avril 2016.
- 4 Magennis P, B. Sc. SS. Retail availability and marketing of electronic cigarettes in Canada. *Canadian Journal of Public Health*. 1^{er} sept. 2015;106(6):E408.
- 5 Kamboj A, Spiller HA, Casavant MJ, Chounthirath T, Smith GA. Pediatric exposure to e-cigarettes, nicotine, and tobacco products in the United States. *Pediatrics*. 9 mai 2016:e20160041.
- 6 Yuan M, Cross SJ, Loughlin SE, Leslie FM. Nicotine and the adolescent brain. *The Journal of physiology*. 15 août 2015;593(16):3397-412.
- 7 England LJ, Bunnell RE, Pechacek TF, Tong VT, McAfee TA. Nicotine and the developing human: a neglected element in the electronic cigarette debate. *American journal of preventive medicine*. 31 août 2015;49(2):286-93.
- 8 Kandel D, Kandel E. The Gateway Hypothesis of substance abuse: developmental, biological and societal perspectives. *Acta Paediatrica*. 1^{er} févr. 2015;104(2):130-7.
- 9 Kandel D, Kandel E. The Gateway Hypothesis of substance abuse: developmental, biological and societal perspectives. *Acta Paediatrica*. 1^{er} févr. 2015;104(2):130-7.
- 10 Société canadienne du cancer (2014). Étude exclusive de la SCC : 5 000 enfants de la 6^e année du primaire ont utilisé la cigarette électronique! Au secondaire, 1 élève sur 3 en a déjà fait usage (142 000 jeunes). Extrait du 21 août 2014 du site Web de la Société canadienne du cancer : <http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/for-media/media-releases/quebec/2014/electronic-cigarette-study/?region=qc>.
- 11 Khoury M, Manhiot C, Fan CPS, et coll. Reported electronic cigarette use among adolescents in the Niagara region of Ontario. *CMAJ*. 18 juillet 2016 [Epub avant impression].
- 12 Magennis P, B. Sc. SS. Retail availability and marketing of electronic cigarettes in Canada. *Canadian Journal of Public Health*. 1^{er} sept. 2015;106(6):E408.
- 13 Buettner-Schmidt K, Miller DR, Balasubramanian N. Electronic Cigarette Refill Liquids: Child-Resistant Packaging, Nicotine Content, and Sales to Minors. *Journal of pediatric nursing*. 12 avril 2016.
- 14 Buettner-Schmidt K, Miller DR, Balasubramanian N. Electronic Cigarette Refill Liquids: Child-Resistant Packaging, Nicotine Content, and Sales to Minors. *Journal of pediatric nursing*. 12 avr. 2016.
- 15 Benowitz NL, Burbank AD. Cardiovascular toxicity of nicotine: Implications for electronic cigarette use. *Trends in cardiovascular medicine*. 10 mars 2016.
- 16 US Department of Health and Human Services. The Health Consequences of Smoking: 50 years of progress: A Report of the Surgeon General. Atlanta, GA. Centers for Disease Control and Prevention. National Centre of Chronic Disease Prevention and Health Promotion. Office on Smoking and Health; 2014.
- 17 Polosa R. E-cigarettes: Public Health England's evidence based confusion? *The Lancet*. 26 sept. 2015;386(10000):1237-8.
- 18 Nutt, DJ, Phillips, LD, Balfour, D et coll. Estimating the harms of nicotine-containing products using the MCDA approach. *Eur Addict Res*. 2014;20:218-225.
- 19 Silagy C, Mant D, Fowler G, Lodge M. Meta-analysis on efficacy of nicotine replacement therapies in smoking cessation. *The Lancet*. 15 janv. 1994;343(8890):139-42.
- 20 Pechacek TF, Nayak P, Gregory KR, Weaver SR, Eriksen MP. The Potential That Electronic Nicotine Delivery Systems Can be a Disruptive Technology: Results From a National Survey. *Nicotine & Tobacco Research*. 3 mai 2016;ntw102
- 21 Kalkhoran S, Glantz SA. E-cigarettes and smoking cessation in real-world and clinical settings: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet Respiratory Medicine*. 29 févr. 2016;4(2):116-28.
- 22 Tozzi, J. et Bachman, J. (17 juin 2014). Big Tobacco Keeps Pushing Into E-Cigarettes. *Bloomberg Business Week*. Site Web : <http://www.businessweek.com/articles/2014-06-17/big-tobacco-keeps-pushing-into-e-cigarettes>.
- 23 Tozzi, J. et Bachman, J. (17 juin 2014). Big Tobacco Keeps Pushing Into E-Cigarettes. *Bloomberg Business Week*. Site Web : <http://www.businessweek.com/articles/2014-06-17/big-tobacco-keeps-pushing-into-e-cigarettes>.
- 24 Euromonitor International (2015). Site Web : <http://blog.euromonitor.com/2015/06/vapor-devices-and-e-cigarettes-in-the-global-tobacco-market.html>.
- 25 Vasiljevic M, Petrescu DC, Marteau TM. Impact of advertisements promoting candy-like flavoured e-cigarettes on appeal of tobacco smoking among children: an experimental study. *Tobacco control*. 17 janv. 2016:tobaccocontrol-2015.
- 26 Farrelly MC, Duke JC, Crankshaw EC, Eggers ME, Lee YO, Nonnemaker JM, Kim AE, Porter LA randomized trial of the effect of e-cigarette TV advertisements on intentions to use e-cigarettes. *American journal of preventive medicine*. 30 nov. 2015;49(5):686-93.
- 27 Adkison, S.E., R.J. O'Connor, M. Bansal-Travers, A. Hyland, R. Borland, H.H. Yong, K.M. Cummings, A. McNeill, J.F. Thrasher, D. Hammond, G.T. Fong. Electronic nicotine delivery systems: international tobacco control four-country survey. *American Journal of Preventative Medicine*. Mars 2013;44(3):207-15.
- 28 Czoli, C.D., D. Hammond, C.M. White. Electronic cigarettes in Canada: Prevalence of use and perceptions among youth and young adults. *Canadian Journal of Public Health*. Mars/avril 2014;105(2):e97-e102.
- 29 Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario, 2015.
- 30 Barrington-Trimis JL, Berhane K, Unger JB, Cruz TB, Urman R, Chou CP, Howland S, Wang K, Pentz MA, Gilreath TD, Huh J. The E-cigarette Social Environment, E-cigarette Use, and Susceptibility to Cigarette Smoking. *Journal of Adolescent Health*. 6 mai 2016.
- 31 Leventhal AM, Strong DR, Kirkpatrick MG, Unger JB, Sussman S, Riggs NR, Stone MD, Khoddam R, Samet JM, Audrain-McGovern J. Association of electronic cigarette use with initiation of combustible tobacco product smoking in early adolescence. *JAMA*. 18 août 2015;314(7):700-7.
- 32 Primack BA, Soneji S, Stoolmiller M, Fine MJ, Sargent JD. Progression to traditional cigarette smoking after electronic cigarette use among US adolescents and young adults. *JAMA pediatrics*. 1^{er} nov. 2015;169(11):1018-23.

Les données dans la présente déclaration sont à jour en date d'OCTOBRE 2016.

